

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



Rapport d'évaluation externe du programme de la Licence en Management des Organisations et des Projets de l'Ecole supérieure de Management de Projet (ESMP)

Equipe d'évaluateurs :

- Pr Serge Francis SIMEN NANA, Président
- Pr Seydou SANE, Membre
- M. Bocar Samba NDIAYE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président



Pr Serge Francis SIMEN
Agréé des universités
en sciences de gestion
ESP - UCAD

Mars 2023

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
1. PRÉSENTATION DE L'EES ET DU PROGRAMME EVALUÉ	4
<i>1.1. Présentation d'ESMP</i>	4
<i>1.2. Présentation des programmes de formation de l'ESMP et du Programme évalué</i>	5
1.2.1. L'offre de formation de l'ESMP	5
1.2.2. Le programme de Licence en Management des Organisations et des Projets	6
2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION	7
3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN	8
<i>3.1. Organisation et déroulement de la visite</i>	8
<i>3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)</i>	10
4. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP	11
5. POINTS FORTS DU PROGRAMME	17
6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME	17
7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME	18
8. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT	18
9. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP	18
10. PROPOSITION D'AVIS :	18

INTRODUCTION

L'Ecole supérieure de Management de projet (ESMP) a présenté à l'Autorité nationale d'Assurance qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) un rapport d'auto-évaluation du programme de Licence en Management des Organisations et des projets en vue d'obtenir une accréditation.

L'ESMP, un établissement d'enseignement supérieur privé, laïc et apolitique, est en activité au Sénégal. Fondée en 2003 en tant qu'institut privé d'enseignement supérieur, l'Ecole supérieure de Management de projet (ESMP) a reçu un agrément provisoire (n°00106/ME/DES/DFS) le 15 juin 2004. Structurée comme une Société à Responsabilité Limitée (SARL), elle a obtenu, le 15 mars 2016, l'agrément définitif N00106/ME/DES/DFS pour opérer en tant qu'institut privé d'enseignement supérieur au Sénégal.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Pr. Serge Francis SIMEN NANA (Président), du Pr Seydou SANE (membre) et de M. Bocar Samba NDIAYE (membre), pour procéder à l'évaluation de ce programme.

Le jeudi 9 mars 2023, l'équipe de l'ANAQ-Sup a réalisé une visite à L'Ecole supérieure de Management de projet (ESMP) afin d'évaluer si l'institution respecte les différents critères de qualité définis par l'ANAQ-Sup. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des processus d'assurance qualité et d'amélioration continue mis en place par l'ANAQ-Sup pour garantir la conformité des établissements d'enseignement supérieur avec les standards nationaux et internationaux en matière d'éducation.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. PRÉSENTATION DE L'EES ET DU PROGRAMME EVALUÉ

1.1. Présentation d'ESMP

L'Ecole supérieure de Management et de projet (ESMP) est un établissement d'enseignement supérieur de renom situé à Dakar, la capitale du Sénégal. Fondée en 2003, cette institution privée, laïque et apolitique s'est donnée pour mission de former des professionnels compétents et polyvalents dans le domaine du management et de la gestion de projets.

L'ESMP répond à l'adresse suivante :

Scat Urbam, 2 voies
Libertés 6, Villa N° 3122
Dakar – Sénégal
Tél : +221 33 860 50 54 / 77 786 69 65 / 77 622 71 34
Site Web : <https://esmpseneal.com/>
Email : esmp@orange.sn
esmpinstitut@gmail.com

L'ESMP bénéficie d'un corps enseignant expérimenté et qualifié, composé de professionnels et d'universitaires, qui s'attachent à transmettre à leurs étudiants les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir dans le monde professionnel. Par ailleurs, l'établissement met l'accent sur le développement de compétences pratiques et encourage les étudiants à participer à des stages et à des projets réels pour consolider leurs acquis.

L'ESMP de Dakar entretient des partenariats avec des entreprises et des organisations locales et internationales, afin de favoriser les échanges et les opportunités d'emploi pour ses étudiants. C'est donc une institution qui allie excellence académique et pertinence professionnelle, contribuant ainsi au développement des compétences et à l'épanouissement de ses étudiants au Sénégal et à l'international.

Pour la Directrice générale de l'ESMP, les buts fondamentaux peuvent ainsi être résumés :

- Vision : Positionner l'ESMP comme une référence dans l'enseignement du Management de projet en Afrique en l'alignant sur les normes du PMBOK1 pour lui assurer la reconnaissance du milieu professionnel et garantir à ses clients un niveau de performance et de satisfaction considérable.

- Mission : Développer la formation en Management de projet pour mettre à la disposition des organisations publiques et privées un nouveau type de gestionnaire capable de concevoir et de conduire tout type de projet : projets individuels, projets d'entreprise, et projets de développement.

- Valeurs : Esprit d'équipe, Responsabilité, Éthique et Respect des normes professionnelles.

L'Ecole supérieure de Management et de projet (ESMP) a, à sa tête, une Directrice générale (DG). La gouvernance de l'ESMP est assurée par un Secrétaire général, un comité qualité et un comité de pilotage.

1.2. Présentation des programmes de formation de l'ESMP et du Programme évalué

1.2.1. L'offre de formation de l'ESMP

Proposant des programmes de formation de qualité, l'ESMP dispense des enseignements alignés sur les normes internationales et les exigences du marché du travail. L'école offre un large éventail de formations, allant des diplômes de licence aux masters, en passant par des certificats professionnels dans diverses disciplines liées au management et à la gestion de projets.

Les offres de formation diplômantes de l'Ecole sont les suivantes :

- Licence professionnelle en Management des Organisations et Projets (spécialités: Planification stratégique et Conduite de projets ; Marketing et communication dans les projets et Audit ; Suivi et Evaluation de projets) ;
- Master en Management de Projets ;
- Master en Management de Projets d'Infrastructures ;
- Master en Management de Projets de Santé.

Les thèmes des formations qualifiantes (séminaires et certifications) sont les suivants :

- Management Stratégique de projets avec utilisation de MS Project ;
- Suivi et Evaluation des projets et programmes ;
- Management des équipes et approches innovantes du Team Building ;
- Gestion du cycle de projet ;
- Techniques et procédures de passations des marchés ;
- Ethique et bonne gouvernance ;
- Communication ;
- Ingénierie d'affaires : Vente en B to B ;
- Gestion des risques ;
- Techniques de planification et de contrôle des coûts ;
- Gestion de l'innovation et Conduite du changement.

Les enseignements sont organisés autour d'unités d'enseignement pour un total de 180 crédits pour la Licence et 120 crédits pour le Master. L'étudiant ayant totalisé les 180 crédits est déclaré titulaire de la Licence et il en est de même pour l'étudiant ayant totalisé les 120 crédits pour le Master. Il devient titulaire du Master.

1.2.2. Le programme de Licence en Management des Organisations et des Projets

L'Ecole Supérieure de Management et de Projet (ESMP) offre à l'intention des publics une Licence en Management des Organisations et des Projets. Cette formation, reconnue pour sa qualité et son excellence, a pour but de former les futurs professionnels du management et de la gestion de projets dans divers secteurs.

Le monde économique et professionnel évolue rapidement, avec un besoin croissant de managers compétents pour diriger les équipes et superviser les projets. La Licence en Management des Organisations et des Projets répond à cette demande en offrant aux étudiants une formation solide, qui allie théorie et pratique pour les préparer aux défis auxquels ils seront confrontés dans leur carrière.

La Licence en Management des Organisations et des Projets vise à :

- Fournir aux étudiants les compétences et connaissances nécessaires pour manager et piloter des projets, tout en tenant compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.
- Développer les aptitudes en communication, leadership, travail en équipe et prise de décision.
- Sensibiliser les étudiants aux enjeux éthiques, de responsabilité sociale des entreprises et de développement durable.
- Former les étudiants à la méthodologie de recherche en management pour leur permettre de poursuivre des études supérieures s'ils le souhaitent.

La Licence en Management des Organisations et des Projets est une formation en trois ans, répartie en six semestres. Les cours sont organisés en trois grands axes :

- Cours fondamentaux : gestion, finance, marketing, économie, droit des affaires, statistiques et informatiques.
- Cours de management des organisations et des projets : méthodologies de gestion de projet, management des risques, management stratégique, management des ressources humaines, gestion de la qualité, innovation et entrepreneuriat.
- Cours complémentaires : langues étrangères, culture générale, communication, développement personnel et préparation à l'insertion professionnelle.

Les diplômés de la Licence en Management des Organisations et des Projets peuvent exercer une large gamme de métiers, tels que :

- Chef de projet
- Consultant en management et organisation
- Responsable de service
- Contrôleur de gestion
- Responsable qualité
- Chargé d'affaires
- Entrepreneur

Les diplômés ont également la possibilité de poursuivre leurs études en Master, en choisissant par exemple un Master en Management de Projets, Management des Organisations, Finance ou Marketing.

Cette Licence offre une formation complète et polyvalente, permettant aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour exceller dans le monde professionnel et devenir des managers compétents, responsables et adaptés aux défis actuels.

Pour accéder au programme, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire du Baccalauréat toutes séries ou tout autre diplôme équivalent ;
- Faire acte de candidature par le retrait et le dépôt d'un dossier de candidature dûment rempli et contenant toutes les pièces requises.

Le programme de Licence en Management des Organisations et des Projets est structuré de façon à permettre la progression des étudiants vers les compétences souhaitées.

La première année, en tronc commun, vise les compétences suivantes :

- Familiariser les apprenants avec les outils de gestion, l'environnement juridique des entreprises ;
- Initier les apprenants à la compréhension des activités liées à la gestion de projet.

La deuxième année, en tronc commun, vise les compétences suivantes :

- Approfondir les fondamentaux de la gestion des organisations ;
- Approfondissement en droit et en Management ;
- développer par la pratique des aptitudes en gestion de projet.

2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION

Le rapport d'auto-évaluation de l'ESMP, élaboré en vue de l'obtention de l'accréditation du programme de Licence en Management des Organisations et des Projets, a été rédigé conformément au référentiel d'évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. Le document expose

l'organisation administrative, le pilotage pédagogique ainsi que le pilotage managérial de la formation. De plus, le rapport d'auto-évaluation offre une évaluation du programme en s'appuyant sur le référentiel fourni par l'ANAQ-Sup.

Cette approche d'évaluation est basée sur une méthodologie décrite et qui consiste à collecter les informations et les éléments de preuve nécessaires pour l'élaboration du rapport d'évaluation externe. La présentation générale du document est bien structurée autour d'un plan qui permet une lecture aisée.

3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite a été effectuée le jeudi 9 mars 2023 conformément à l'agenda fourni par l'ANAQ-Sup. Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts :

Horaires	Activités des experts
08h 30 – 09h 30	Arrivée de la délégation des experts
09h 30 – 12h 30	Discussion, en plénière, avec les responsables de l'institution (Voir liste de présence)
12h 30 – 15h 00	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants) (voir liste de présence)
15h 00 – 16h 00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
16h 00 – 16h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts et consultation des éléments de preuve à disposition
16h 30 – 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La séance d'entretien avec l'administration de l'ESMP a débuté à 09h18min.

Le président, prenant la parole pour démarrer les travaux, a rappelé les raisons et les objectifs de la mission. Ensuite, un tour de table a été organisé pour la présentation de tous les acteurs présents. Après ce tour de table, le planning de la visite a été adopté.

A 9h32, le Secrétaire Général de l'ESMP a procédé à la présentation de l'Institution en mettant l'accent sur la vision, la mission, les valeurs, la maquette, les conditions d'admission les objectifs, l'organisation administrative et pédagogique, les infrastructures et les perspectives d'ESMP. Ensuite, la présentation du programme a été faite. Après cette présentation, les experts ont fait part de leurs observations sur le rapport d'auto-évaluation et la présentation et ont posé des questions auxquelles les responsables de l'institut ont réagi.

Il faut remarquer que :

- La maquette est présentée selon le format LMD. Toutefois, nous suggérons à l'ESMP de rendre plus lisible, la progression des apprenants en termes de compétences acquises entre la première, la deuxième et la troisième année ;
- Les évaluations des enseignements ne sont pas systématiquement faites et les enseignants ne reçoivent pas les retours des évaluations ;
- Bien qu'il existe une cellule d'insertion professionnelle des apprenants, ces attributions et son importance justifient la création d'un service de l'insertion dédié ;
- Le cumul des fonctions surcharge les administratifs ;
- Une absence de bibliothèque physique malgré l'existence des abonnements en ligne ;
- Une absence d'infirmerie dédiée (même si l'établissement a noué des partenariats avec une structure de santé proche).

Après les discussions avec les représentants de la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants, les étudiants et les personnels administratifs techniques et de service (cf. Annexe pour la liste complète des personnes interrogées).

- **Rencontre avec le PATS : 12h15 -13h35**

Cinq PATS se sont présentés à l'entretien. La discussion a porté sur le rôle des différents services administratifs. Le personnel administratif, technique et de service est très motivé et impliqué dans l'animation de l'Ecole. Toutefois, ils ont souhaité avoir un véritable plan de formation et de carrière. Les experts ont constaté suite aux entretiens que : les PATS ont tous des contrats visés par l'inspection du travail ; qu'il faut séparer les activités pédagogiques de celles administratives (des amalgames ont été constatés : immixtion de l'administratif dans la pédagogie) ; les rôles doivent clairement être définis.

- **Rencontre avec le PER : 13h40 - 14h16**

Seuls trois enseignants ont assisté à l'entretien. Les échanges, avec les enseignants présents, ont porté, entre autres, sur les modalités de recrutement, les syllabus, les volumes horaires des enseignements, la remise des notes, la remise des copies et le système de l'anonymat.

Quelques observations peuvent être faites à l'issue des discussions : le PER déplore l'absence de réunions pédagogiques régulières ; le taux de vacation n'est pas très attractif ; absence de feedbacks sur les évaluations des enseignements ; absence d'une commission d'affectation des cours ; les volumes horaires sur les maquettes ainsi que les intitulés de cours ne correspondent pas (entre ce qui est inscrit sur la maquette et ce qui figure sur le syllabus).

- **Rencontre avec les étudiants : 14h18-15h18**

Les experts ont eu des échanges avec deux étudiants du programme. Les étudiants sont globalement satisfaits de la formation reçue. Toutefois, les étudiants ont soulevé quelques problèmes qui devraient être pris en charge. Entre autres, rendre le service d'insertion professionnel plus dynamique et mieux visible, remettre les syllabus avant le démarrage des cours, afficher les résultats avant la délibération au lieu de les découvrir officiellement après les délibérations, améliorer le choix des intervenants, les cours ne sont pas systématiquement évalués.

Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux de l'établissement. Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée au cours de la visite.

3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

L'équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup a été accueillie dans des conditions de travail correctes et propices à la réalisation de la mission d'évaluation. La direction et son équipe étaient disponibles. Certains éléments de preuve étaient disponibles sur place.

Nous saluons la disponibilité du corps professoral, du personnel administratif, technique et de service et des étudiants.

Globalement, le rapport est bien rédigé et témoigne de la volonté de l'équipe de se conformer aux règles et principes préconisés par l'ANAQ-Sup. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. L'approche méthodologique (les étapes, les activités menées et les acteurs impliqués) qui a conduit à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation a été décrite. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

4. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé
Appréciation globale sur le standard Le programme de Licence en Management des Organisations et des Projets est dispensé depuis l'année 2004. Toutefois, on note une baisse drastique des effectifs pour l'année académique 2022-2023. L'ESMP devrait mieux communiquer pour attirer des étudiants. ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Appréciation globale sur le standard La Licence professionnelle en Management des organisations et projets est organisée autour des objectifs en relation avec les missions de l'ESMP. ATTEINT
Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
Appréciation globale sur le standard Le programme est en relation constante avec le monde professionnel à travers l'intervention des enseignants vacataires qui sont des professionnels des secteurs d'activité visés. Les professionnels participent à l'exécution du programme, principalement avec les membres du Cabinet MGP-Afrique. Cela passe par les cours qui sont dispensés par les professionnels, les coopérations qui sont nouées avec les entreprises pour faciliter l'obtention des stages par les étudiants. ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité
Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.
Appréciation globale sur le standard Au sein de l'ESMP, un organigramme est mis en place pour répartir les responsabilités. De cette manière, les processus décisionnels sont clairement définis et répartis. Cependant, en réalité, des chevauchements sont observés entre les domaines de la pédagogie et de l'administration. ATTEINT
Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.
Appréciation globale sur le standard L'ESMP a embauché un enseignant permanent. De plus, les enseignants vacataires sont intégrés dans les instances décisionnelles. Le Conseil scientifique est dirigé par un enseignant de rang A. Toutefois, l'ESMP doit s'efforcer d'impliquer davantage les enseignants vacataires, notamment en institutionnalisant les réunions pédagogiques. Les enseignants doivent également être encouragés à participer plus activement aux délibérations. ATTEINT
Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.
Appréciation globale sur le standard L'ESMP dispose d'une politique qualité dirigée par une Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ) qui se réunit régulièrement, comme en témoignent les comptes-rendus des réunions. Le rôle de cette cellule est de superviser et d'évaluer les programmes de l'ESMP. Il est également mentionné que la CIAQ travaille en conformité avec les normes établies par l'ESMP et le système LMD. ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard

Le programme évalué a une maquette conforme aux exigences du LMD.

Elle est structurée conformément aux dispositions du Décret n° 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de licence modifié par le décret n° 2013-874 du 20 juin 2013.

Le programme est organisé autour d'UE et d'EC avec une logique de progression dans l'acquisition des connaissances par les apprenants. Toutefois, cette progression doit être plus lisible. Ainsi, la première année devrait permettre aux étudiants d'acquérir les fondamentaux de la gestion, du droit et des outils de gestion. La deuxième année devrait travailler à approfondir ces compétences acquises et la troisième année spécialisées.

Chaque EC possède un syllabus.

Cependant, les experts ont remarqué une incohérence entre les volumes horaires indiqués sur la maquette et ceux inscrits sur les syllabi.

ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard

D'une manière générale, les contenus sont pertinents par rapport aux compétences visées. Toutefois, la formation proposée spécialise en troisième année. Les experts ont constaté que les deux premières années correspondent à un tronc commun.

Des syllabus et cahiers de texte existent qui décrivent le contenu des éléments constitutifs et permet le contrôle de ce qui est enseigné.

Au vu de la maquette présentée, nous suggérons à l'ESMP de réarticuler le contenu de la maquette et de mieux décrire la progression de l'apprenant ; d'augmenter le volume horaire des enseignements dédiés à l'informatique et aux logiciels métiers ; de privilégier la rédaction d'un rapport de stage ou un projet tuteuré.

ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sont réglementées et publiées. Elles sont consignées dans le Règlement intérieur et dans le Guide de l'étudiant.

Les conditions d'accès, de passage et d'obtention des diplômes sont communiquées aux apprenants (guide de l'étudiant) en utilisant différents canaux (Mail, affichage, amphi de rentrée). Toutefois, les étudiants souhaitent que les notes soient communiquées avant l'organisation des délibérations. Cela pour favoriser les réclamations avant la tenue du jury.

ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard

Le programme a un taux de réussite satisfaisant d'environ 97% en moyenne d'une année à une autre. Ce taux important est lié à l'accompagnement et à l'implication des PER.

ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard

ESMP a en son sein un enseignant permanent. Cela peut être renforcé par le recrutement des enseignants de la spécialité. Le corps enseignant compte aussi des docteurs dans les disciplines connexes à la gestion et des professionnels vacataires expérimentés. Les professionnels sont très impliqués dans cette formation.

ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard

Le PER a un contrat d'engagement qui précise ses obligations. Les emplois du temps sont

régulièrement établis et leurs exécutions sont supervisées par le Directeur des études. Le suivi des enseignements se fait à travers des cahiers de textes mis à la disposition des enseignants qui renseignent sur la traçabilité des enseignements et sur la conformité avec les syllabus. Les enseignants permanents ont des charges administratives trop importantes et ne sont pas très outillés pour les activités de recherche. ATTEINT
Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.
Appréciation globale sur le standard L'ESMP n'a fourni aucune preuve de la mobilité du PER. NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Appréciation globale sur le standard Les conditions d'admission sont publiées et l'admission est étudiée par la direction des études. Nous suggérons à l'ESMP de créer une commission de recrutement des étudiants. Cette commission se prononcera sur les accès directs en deuxième ou troisième année. Il est mis à la disposition des étudiants un guide de programme. ATTEINT
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Appréciation globale sur le standard Les hommes et les femmes sont traités de la même manière. Aucune discrimination n'a été notée. ATTEINT
Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.
Appréciation globale sur le standard Les étudiants ne participent pas encore, de façon formelle, à des programmes d'échanges nationaux et internationaux. NON ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard

Si on tient compte de la disponibilité des enseignants vacataires en plus du PER permanent, le taux de suivi et d'encadrement des étudiants est satisfaisant.

ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard

Le programme s'occupe d'aider à la recherche de stage et à l'insertion professionnelle des étudiants. Il existe une cellule d'insertion des apprenants. Cette cellule fournit des informations utiles permettant de trouver des stages.

Des discussions avec les étudiants, ce service ne joue pas pleinement son rôle. Il doit être mieux structuré et plus efficace. L'ESMP devrait créer un service dédié et s'appuyer, par exemple, sur la base de données des alumni et les conventions avec les entreprises pour faciliter l'insertion des diplômés.

ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard

Le programme d'études dispose d'infrastructures, d'équipements et de ressources financières nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs.

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à ESMP de réaliser ses objectifs de formation. Les locaux pédagogiques (salles de cours, amphithéâtres, salles informatiques) et administratifs (bureaux, salle des professeurs) sont en nombre suffisant, spacieux, propres et bien équipés en matériels informatiques, didactiques et en mobiliers

Les salles sont aérées (climatisées ou ventilées). Les observations suivantes peuvent être faites :

- Absence de bibliothèque dotée d'une salle de lecture. Nous recommandons à l'ESMP de mettre en place une bibliothèque physique accompagnée d'une salle de lecture. Plutôt que de privilégier une bibliothèque en ligne (abonnement), il serait préférable de créer un espace

spécialement dédié.

- Existence des extincteurs à jour à tous les étages.
- Existence des toilettes (hommes/Femmes).
- l'ESMP a contracté avec un centre de santé pour les soins des étudiants. Toutefois, nous suggérons à l'ESMP d'avoir une infirmerie avec premiers soins.
- Les locaux sont bien entretenus (propreté).
- Absence d'une salle de professeurs.

ATTEINT

5. POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Existence d'un plan stratégique et une vision claire de l'ESMP ;
- Maquettes au format LMD ;
- instances de délibération et d'aide à la décision (Direction générale, Secrétaire général, un Conseil académique, un comité qualité, un comité de pilotage) opérationnelles et fonctionnelles. Elles se réunissent d'une manière régulière.
- Existence d'une cellule d'insertion professionnelle des apprenants ;
- Existence d'un Conseil scientifique présidé par un enseignant de rang A ;
- Existence d'une CIAQ fonctionnelle ;
- Automatisation de la gestion pédagogique ;
- Existence d'un site web et d'un réseau internet fonctionnels
- Organisation de journées d'information et de sensibilisation sur le règlement intérieur de l'établissement, les programmes de formation ainsi que les exigences du système LMD ;
- Satisfaction des étudiants ;
- Enseignants et PATS impliqués et motivés ;
- Conventions de partenariat avec de nombreuses entreprises et des institutions de l'enseignement supérieur ;
- Infrastructures correctes et adéquates en termes de salles de cours et bureaux du personnel ;
- WC séparées entre hommes et femmes ;
- Diversité culturelle favorisant le brassage des nationalités différentes.

6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

- Maquette peu lisible ;
- Incohérence entre la maquette et les syllabi en termes de volumes horaires ;

- Absence de réunion pédagogique ;
- Absence d'un restaurant et d'une salle de détente dédiée aux étudiants ;
- Imbrication entre pédagogie et administration ;
- Taux de vacation non attractif ;
- Manque de dynamisme de la cellule d'insertion des étudiants ;
- Retour (feedback) des évaluations des enseignements aux enseignants ;
- Absence d'une salle des professeurs ;
- Absence d'un dispositif d'accompagnement des cas nécessitant par la prise en charge totale ou partielle de leurs frais de scolarité ;
- Faible prise en compte des personnes en situation de handicap dans les aménagements.

7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME

L'ESMP s'intègre parfaitement dans le contexte de l'enseignement supérieur au Sénégal. Son modèle économique assure une offre de formation adaptée au marché du travail en Afrique, et plus particulièrement au Sénégal. Cependant, dans une démarche d'amélioration continue, l'ESMP doit poursuivre ses efforts pour optimiser les processus pédagogiques et administratifs, ainsi que pour clarifier la progression des étudiants en lien avec la Licence en Management des Organisations et des Projets. De plus, l'ESMP devrait renforcer ses infrastructures en créant et aménageant une bibliothèque physique, une salle des professeurs et une infirmerie.

8. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT

- ✓ Procéder à une révision de la maquette.
- ✓ Renforcer le corps des enseignants permanents.
- ✓ Réorganiser le service d'insertion des étudiants
- ✓ Rendre cohérente la maquette avec les syllabi.

9. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP

Rendre possible le suivi à mi-parcours de la mise en œuvre des recommandations.

10. PROPOSITION D'AVIS :

ACCREDITATION RECOMMANDÉE